



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/083
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située à MTV – Route des Gabions sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4651 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de graves de recyclage.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société MATERIAUX BAIE DE SEINE, Parc des Marais – 76700 GONFREVILLE L'ORCHER, SIREN n° 394 926 877 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société MATERIAUX BAIE DE SEINE ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-203 portant sur la dépendance susvisée le 09/01/2020.

Description de la dépendance : Une parcelle de terrain d'une superficie de 7 480 m².
Durée de la convention : 1 an à compter du 18/10/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **31/01/2020**